



PROJET ETABLISSEMENTS BAS CARBONE

Guide de construction du plan d'actions

Le Projet Établissements Bas Carbone a
besoin de vos retours pour s'améliorer !

Cette année 2020-2021 est une année
d'expérimentation pour le projet. N'hésitez pas à
nous écrire pour toutes remarques, suggestions ou
pour nous donner votre avis:

 pebc@associationbilancarbone.fr



Introduction

Ce guide a pour objectif de vous **guider dans la réflexion des actions** de réductions des émissions de GES de votre établissement scolaire et de **donner les clés pour aboutir à un plan d'actions**.

La question de **la réflexion est centrale**. L'objectif n'est pas de vous donner des solutions clés en main. Votre établissement, son environnement, ses contraintes, et les acteurs qui la composent en font un cas unique, auquel le plan d'action doit s'adapter afin d'être réellement efficace. L'innovation qui ressortira de cette réflexion est tout aussi primordiale que l'efficacité avérée d'une action.

Ce document fait suite à la **compréhension du fonctionnement de votre établissement sous le prisme de ses émissions de gaz à effet de serre**, via la réalisation du bilan carbone. Il est notamment basé sur le guide méthodologique de l'ABC et les recommandations faites par l'ADEME sur le sujet, et a été adapté pour faciliter la mise en place du plan d'action en milieu scolaire.

A ce stade vous avez donc :

- une bonne vision des postes d'émissions les plus émetteurs de votre établissement
- un besoin de concilier la réduction des émissions de GES aux besoins de fonctionnement de l'établissement.

Vous êtes dans la phase du passage d'une analyse de résultats à la construction opérationnelle de solutions afin de passer à l'action.

Cette phase est une **opportunité de dépasser le constat pour identifier des actions concrètes** à mettre en place dans le but de réduire les émissions de GES.

Nous sommes dans un **contexte qui impose un passage à l'action** :

- Le réchauffement climatique est une réalité qu'il faut atténuer au plus vite
- La France s'est engagée à être neutre en carbone d'ici 2050
- La réglementation se durcit à tous les niveaux sur les questions environnementales
- Le gouvernement incite les établissements à s'inscrire dans des démarches environnementales (label E3D)
- La question du pic pétrolier oblige à penser un fonctionnement plus résilient face à la dépendance énergétique
- La forte demande des élèves et éco-délégués pour des actions concrètes et impactantes sur la question du climat
- Le besoin d'une approche fédératrice et émancipatrice pour encourager les initiatives conduisant à une transition bas carbone.

Le passage à l'action doit se concentrer sur un objectif, en l'occurrence : réduire ses émissions de GES. Nous détaillerons plus spécifiquement la manière de définir ses objectifs de manière efficace.



Un plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) **est un ensemble d'actions visant à réduire les émissions de GES générées directement et indirectement par le fonctionnement d'un établissement scolaire.**

Ce guide se veut être une méthodologie pouvant être suivie en « pas à pas » pour transformer vos réflexions collectives en un projet opérationnel, via un processus mis au service de la réussite de la démarche de plan d'action.

Bonne lecture, et bonne réflexion !

Les équipes projets sont à votre écoute pour vous accompagner.



Un engagement de la direction

Le choix de la sélection des actions à mener aussi pertinente soit-elle et la motivation des équipes aussi grande soit-elle ne suffisent pas seules à la réussite du plan d'action !

La réussite d'un plan d'action découle d'un engagement fort de la direction de la structure autrement dit ici, de la direction de l'établissement.

Ainsi, il vous faudra veiller à intégrer et analyser les attentes du chef d'établissement afin qu'il appuie votre plan d'actions. Pour cela, n'hésitez pas à organiser une première présentation du bilan carbone comprenant les chiffres et les principaux postes d'émissions. Cette base initiera les réflexions pour la co-construction du plan d'actions.

Pour obtenir cet engagement, cela suppose plusieurs choses :

- Être en cohérence avec les principes pédagogiques et valeurs de l'établissement dans la mise en place de son plan d'action (il vous faudra veiller à ce qu'aucun élément n'aillent à l'encontre de ces principes)
- Présenter les opportunités à saisir pour l'établissement. La liste suivante n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à la compléter en fonctions des informations recueillies :
 - préparer les jeunes générations à atténuer et s'adapter au dérèglement climatique
 - répondre à un projet pédagogique fort incluant activement les élèves et favorisant la transversalité
 - mise en pratique des principales attentes du programme scolaire
 - motivation par la satisfaction des attentes des élèves sur ces sujets
 - améliorer l'image de l'établissement
 - obtenir un label (par exemple: E3D)
 - agir pour le climat
 - anticiper les contraintes à venir pour répondre à l'objectif national de neutralité carbone
 - gagner en résilience énergétique afin de prévenir les hausses de prix
 - réduire certains coûts et réaliser des économies sur le long terme
- Intégrer le plan d'action en veillant à ne pas alourdir la charge de travail des acteurs de l'établissement (transformez oui, mais sans que cela ne prenne trop de temps supplémentaire !)
- Définir des valeurs communes à tous les acteurs afin de fédérer tout le monde autour du projet.
- Rédiger un plan d'actions accessible à tous (direction, élèves, administration, intendance...) et ce aussi bien en termes de contenu que de temps : il doit être facile à lire !



Un processus dynamique et itératif

La construction d'un plan d'actions est un processus dynamique et itératif, permettant **une amélioration continue des résultats**.

A noter : Ce guide s'intéresse uniquement aux plans d'actions de réduction des émissions directes et indirectes de GES liées au fonctionnement d'un établissement scolaire. Il **exclut les démarches de compensation carbone**, qui seules ne suffiront pas à atteindre les objectifs recommandés par les scientifiques ; et qui doivent donc arriver en dernier lieu d'une stratégie carbone.

Attention, un établissement ne peut pas être neutre en carbone. La neutralité carbone se définissant comme un équilibre entre émission de gaz à effet de serre et leurs retraits dans l'atmosphère, elle doit être regardée à une échelle plus haute (territoriale ou nationale). Ainsi, l'établissement fait partie d'une dynamique de territoire. Il doit contribuer à son échelle à l'effort national, en réduisant ses émissions ce qui permettra au global de trouver un équilibre entre émission et retrait à l'échelle territoriale ou nationale.

Ce guide présentera les 4 grandes étapes à suivre au cours de la vie d'un plan d'actions :

1. Le cadrage du plan d'actions
2. La construction du plan d'actions
3. La mise en oeuvre du plan d'actions
4. Le suivi du plan d'action

Pour **chacune de ces étapes**, il faut garder en tête les éléments de contexte spécifiques à un établissement scolaire pour répondre aux enjeux:

- opérationnels : actions à mener en lien avec les enjeux de l'établissement (éducation, adaptation et atténuation au changement climatique, résilience à la dépendance pétrolière)
- de portage : actions à mener en lien avec la gouvernance du plan d'actions (direction de l'établissement, collectivité)
- de communication : actions à mener pour communiquer sur son plan d'action en interne notamment afin de fédérer autour du projet ; et en externe afin de valoriser ses actions (par exemple: Conseil de la vie collégienne/lycéenne, département, région).

Dans le cadre du Projet Etablissement Bas Carbone, un plan d'action défini en fin d'année scolaire permettrait un démarrage des premières actions dès la rentrée suivante.

Cadrage

Comme défini précédemment, le plan d'actions est l'ensemble des actions mises en place pour répondre à un objectif.

Cet objectif doit être fixé à la suite de l'analyse des résultats du Bilan Carbone® de l'établissement qui donne le profil GES de l'établissement permettant ainsi d'identifier les postes d'émissions les plus importants. Lors d'un premier bilan, il est difficile de fixer un objectif ambitieux en se basant sur les objectifs nationaux et internationaux tels que définis par la communauté scientifique. Dans un premier temps, nous vous recommandons de vous focaliser sur des actions réalisables pour évoluer progressivement vers la définition d'un objectif de réduction d'émissions de GES. Pour cadrer au mieux le plan d'action, il est utile de revenir sur la/les motivation.s de l'établissement à participer au projet établissements bas carbone (sensibilisation des élèves, renforcer des actions de développement durable existants, obtenir un label, mener des actions contre le changement climatique, etc.). Les motivations en questions sont aussi bien celles du chef d'établissement que celles des professeurs et des élèves participant au projet sans oublier le personnel non éducatif qui a contribué à la collecte des données. Il est important de prendre en compte l'ensemble des acteurs au moment du cadrage car ils seront mobilisés pour la phase de construction du plan d'actions.

Construction

La construction du plan d'action est une étape à part entière de la méthode Bilan Carbone(r), ce n'est pas une étape optionnelle. Pour aboutir à un plan d'actions structuré, il faut y consacrer plusieurs heures pour explorer les différentes options, les évaluer et les trier en fonction de divers critères (faisabilité, coût, temps, difficultés, etc.).

La démarche de construction est progressive et collaborative. On parle plus précisément de co-construction pour souligner l'aspect collaboratif. A ce stade, l'équipe projet (professeurs encadrants et élèves) sollicitent d'autres membres de l'établissement (élèves, personnel, autres professeurs) pour enrichir les réflexions et **recueillir les idées de manière très large**. Les réflexions peuvent être orientées sur les principaux postes d'émissions dans un premier temps puis sur les postes secondaires dans un second temps (cf annexe 1).

Comment favoriser le partage d'idées, de solutions?

L'organisation des ateliers de construction du plan d'action est capital pour favoriser l'intelligence collective et favoriser l'émergence d'innovations pour répondre aux enjeux de réduction des émissions de GES de l'établissement. N'hésitez pas à mettre en place des processus créatifs comme le world café.



Qu'est ce qu'un world café?

Le « World Café » est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, ils changent de table afin d'enrichir leurs discussions avec les idées émises à d'autres tables. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors raccordées aux idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. L'idée est de produire et enrichir collectivement des idées. Les échanges entre participants sont basés sur l'écoute, la créativité et le partage des idées.

Classer les actions

Un premier tri permet de classer les actions à court et moyen termes choisies en deux catégories:

- Actions immédiates : actions à court terme, qui permettent de lancer le plan d'actions et motiver les équipes ;
- Actions prioritaires : actions à court/moyen terme qui permettent de réduire fortement ses émissions

Pour avoir un plan d'actions efficace, considérer ces deux types d'actions sans négliger les actions immédiates. Le plan d'action opérationnel qui sera définie sera donc composé d'actions immédiates **et** d'actions prioritaires. Pour renforcer la volonté d'agir, vous pouvez également partir des pratiques existantes et des actions déjà mises en place pour voir ce qui existe et marche. Les enjeux carbones doivent être évalués au regard du fonctionnement de l'établissement. Pour cela, il est important de faire appel au responsable ou à un représentant de chaque poste technique (restauration, déchets, énergie, etc) pour juger de la pertinence et de la faisabilité des actions proposées.

A ce stade, vous réaliserez un deuxième tri en caractérisant les actions par type: sensibilisation, sobriété, efficacité ou énergies renouvelables. Focalisez-vous sur quelques actions à mettre en place (mieux vaut avoir un nombre limité d'actions réalisables qu'une longue liste d'actions sans moyens associés).

Chaque action sélectionnée peut être considérée à elle seule comme un sous-projet. Elle doit donc faire l'objet d'une fiche action (cf modèle annexe 2) qui comprend :

- Objectif de l'action
- Porteurs de l'action
- Description détaillée de l'action
- Acteurs ciblés
- Forces et faiblesses de l'action (ceci permet d'anticiper les réponses à apporter)
- Budget
- Calendrier prévisionnel
- Indicateur de suivi



Comment définir un indicateur de suivi?

Pour évaluer l'efficacité de votre plan d'actions, vous allez réitérer la démarche du bilan carbone et comparer les émissions de GES par poste par rapport à l'année précédente. Vous analyserez les diminutions et/ou les augmentations par postes: cela correspond à la performance du plan d'actions.

Mais avant d'en arriver là, il faut suivre la mise en place et la progression dans le temps des actions de manière individuelle, d'où l'intérêt de définir un ou des indicateurs de suivi par action. Les indicateurs seront suivis selon une fréquence que vous définirez (mensuel, trimestriel, annuel).

Voici les caractéristiques d'un bon indicateur de suivi:

- **Pertinent** : Mesure d'un comportement, d'une pratique ou d'une tâche, liés à la réduction des émissions de l'organisation ;
- **Fiable** : Mesurable de manière constante dans le temps et de la même façon par différents observateurs ;
- **Précis** : Défini en termes clairs du point de vue opérationnel ;
- **Mesurable** : Quantifiable au moyen des outils et méthodes disponibles ;
- **Opportun** : Fournir une mesure à des intervalles temporels pertinents et appropriés à la réduction des émissions de l'organisation ;
- **Important pour la démarche** : Lié à la comptabilisation ou à la réalisation des objectifs du Bilan Carbone® de l'organisation.

Mise en oeuvre et suivi

La validation du plan d'action par le chef d'établissement permet de s'assurer du cadrage et des objectifs du plan d'actions. L'ensemble des actions retenues et détaillées dans les fiches actions seront reportées dans un tableau de bord (cf annexe 3) pour faciliter le suivi (démarrage, évolution, corrections). Les indicateurs de suivi permettront de suivre la mise en place et la progression de chaque action. Les actions immédiates peuvent être mises en place très tôt dès lors que la communication et la diffusion du plan d'action ont eu lieu au sein de l'établissement. Le plan d'actions concerne l'ensemble des membres de l'établissement bien qu'ils puissent être sollicités sur différentes actions. Chacun doit s'approprier le plan d'actions pour une plus grande efficacité.





ANNEXE 1: Exemples d'actions

Cette annexe répertorie des pistes d'actions en termes de transition bas carbone des établissements scolaires, classées en 6 catégories :

- Mobilité
- Restauration
- Énergie
- Fournitures
- Immobilisation
- Bonus +



MOBILITE

- ✓ Mise en place d'un parking à vélos
- ✓ Mise en place d'un certificat vélo (validation conduite + réparation)
- ✓ Développement d'un système de covoiturage à l'échelle établissement
- ✓ Sensibilisation à la mobilité quotidienne douce



RESTAURATION

- ✓ Achats responsable (approvisionnement local, de saison, bio)
- ✓ Mise en place de repas végétariens
- ✓ Adopter un dosage de repas quantifié selon la faim des élèves
- ✓ Afficher l'équivalent CO2 de la composition des repas sur les menus
- ✓ Mise en place de gourdes réutilisables
- ✓ Création d'un potager
- ✓ Mise en place d'un composteur



- ✓ Opter pour un fournisseur d'électricité verte
- ✓ Baisser le chauffage de l'établissement
- ✓ Installation de panneaux solaires
- ✓ Mise en place de bassin de récupérations d'eaux de pluies
- ✓ Installation de mousseurs d'eaux



- ✓ Mise en place d'un atelier de réparation et revalorisation du mobilier scolaire
- ✓ Sensibilisation à la limitation des impressions papiers



- ✓ Revégétaliser la cours de récréation et parking
- ✓ Sensibiliser à l'impact du numérique (élèves, administrations, enseignants...)



- ✓ Création d'une boutique solidaire au sein de l'établissement



ANNEXE 2: Fiche de suivi

Etablissement :		
Priorité (1 à 3)	Poste 1 :	
	Action 1.1 :	
Objectifs de l'action	Type d'actions	
	Sensibilisation	
	Sobriété	
	Efficacité	
	Energies Renouvelables	
Description de l'action		
Cible(s)		
Forces de l'action		
Freins potentiels		
Référent		
Calendrier prévisionnel	Délais d'exécution	
Coûts estimés		
Indicateur(s) de suivi de l'action		

